

Ecole Maternelle F. Joliot Curie

**Av. F. Joliot Curie
91270 Vigneux-sur-Seine
Tel : 01 69 83 55 73
0910600h@ac-versailles**

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

VENDREDI 22 OCTOBRE 2021

Personnes en présence :

Directrice	Mme RATTO Sonia
Secrétaire de séance	Mme RATTO Sonia
Enseignants	Mme BERGER (PS), Mme DIOT-RAOUI (PS), Mme MARZOUK (MS), Mme GENDRON (MS), Mme BOUCHET (GS), Mme DEHILES (GS), M. STAIQULY (GS)
Représentants de parents d'élèves	Mme DERRIEN, Mme DOGUIET, Mme SOUMARE
Elus municipaux	Mme BAILLOT, Mme HOULLIER et M. REAL
Chefs de services municipaux	M. GOMIS

Début de séance : 17h35

I. Bilan de la rentrée et effectifs :

Structure de l'école : 9 classes : 3 PS + 1 PS/MS + 2 MS + 3 GS

77 PS + 70 MS + 74 GS = 221

Cela représente une dizaine d'élèves de plus que l'an dernier. Compte-tenu des effectifs, la Mairie a figé les inscriptions sur l'école. Un seul élève a été admis suite à un déménagement.

Personnel : 9 enseignants et 1 enseignante spécialisée du RASED

1 psychologue scolaire Mme Lola Redondo

7 AESH (plusieurs à temps partiel sur l'école)

II. Mise en œuvre du protocole sanitaire et FAQ du 8 octobre 2021

- entrées avec horaires décalés : mises en place depuis l'an dernier pour répondre aux exigences du protocole et en raison de la configuration de l'école sur plusieurs étages.

Afin de maintenir la fluidité de cette organisation, il est essentiel de respecter scrupuleusement les horaires. Les retards sont à la marge mais ils demandent une mobilisation des ATSEM qui ne sont pas avec le groupe classe pendant ce temps. Merci aux familles pour le respect des consignes de distanciation, le port du masque et un adulte par enfant, les entrées et sorties d'école sont apaisées et doivent le rester.

- Les récréations se font par groupe de niveau (3 services) et à 13h20, l'espace cour est séparé en 2 zones pour éviter le brassage des classes de Moyenne et Grande section (les Petites sections sont à la sieste sur cet horaire).

- Dans la cantine : les salles accueillent des élèves par niveau, les tables sont regroupées dans une même salle par classe et une distance de plus d'un mètre sépare chaque groupe classe. Les tables sont désinfectées entre chaque service. Compte tenu de l'effectif important d'enfants en Petite Section, les élèves sont répartis sur les deux salles au premier tour. Une classe de Moyenne Section mange au deuxième service avec une classe de Grande Section pour éviter un regroupement trop important d'enfants dans une même salle au premier tour mais les distances sont respectées entre les groupes de classes différentes.

Les groupes sont séparés par classe le midi pour la mise en place de jeux dans les salles de sport et dans le hall.

- Protocole en cas de cas positif : si un membre du personnel est testé positif, les enfants ne sont pas automatiquement considérés comme cas contact à risque (port du masque par tous les adultes). Si un enfant est testé positif, tous les élèves de la classe sont considérés comme cas contact à risque et ne pourront reprendre la collectivité que 7 jours après le dernier contact. La directrice remettra aux familles les documents attestant que les enfants sont cas contacts à risques.

III. Organisation des temps périscolaire

Comme l'an dernier les animateurs viennent chercher les élèves qui mangent à la cantine dans les classes et les enseignants descendent avec les élèves qui déjeunent à la maison. Cela évite des regroupements importants d'élèves et limite les brassages.

Cette année, chaque classe bénéficie de la présence d'une ATSEM et une animatrice vient s'ajouter à l'équipe. Si le nombre d'adultes encadrant répond aux normes des temps périscolaires, la particularité de notre école (2 salles et deux services) et le nombre très important d'enfants de Petite Section nécessite la présence d'un adulte

supplémentaire. La demande a été entendue par la Municipalité qui a adjoint une animatrice supplémentaire depuis deux semaines. Il est indispensable que les ATSEM en cas d'absence soient remplacées sur le temps de repas. A ce jour, lorsque deux ATSEM sont absentes, une d'elle est remplacée, il est complexe avec 4 PS et 3 étages de fonctionner avec moins d'agents. Le service municipal qui gère le personnel est averti des besoins de l'école et les remplacements ont été effectifs au mois d'octobre.

IV. Les travaux

- Travaux réalisés cet été : réfection du toit, pose de rampes sur le toit, mise aux normes des rampes d'escalier, peinture des cages d'escalier, nouvel ordinateur de bureau

- Les petits et moyens travaux sont réalisés dans les 3 à 4 jours après demande et une quinzaine de demandes ont été honorées depuis la rentrée (problèmes de serrures, de chasses-d'eau, de téléphone, de néons, trous dans les tapis verts de la cour...)

- Petits et moyens travaux en attente : changement de carrelage dans la plonge, peinture de la rampe d'accès fauteuil roulant dans la cour

- Travaux à budget : en cours comme les anti-pince doigts qui vont être changés

Mairie : seuls les anti-pince-doigts défectueux vont être remplacés.

- Demande de gros travaux (faite le 19 septembre 2021) sol de la cour de récréation, réfection du sol à l'entrée de l'école côté rue, sécurisation du fond de la cour de récréation, nettoyage de l'extérieur des portes d'entrée de l'école, demande d'un préau dans la cour, peinture des bords des terre-plein dans la cour de façon à ce qu'ils soient visibles par les enfants lorsqu'ils jouent, peinture des jeux de cour au sol, plot amovible pour empêcher de se garer sur les accès pompiers aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école, changement des portes vitrées de la salle de jeux et de la cantine, peinture de la salle d'eau du premier étage, réfection des marches et des piliers d'accès au hall de la cour.

Mairie : Les demandes seront étudiées dans le cadre du prochain budget 2022. Les réponses seront apportées vers le mois de mars.

Afin de répondre aux besoins de place de l'école maternelle et notamment d'espace dans les dortoirs, la directrice souhaite savoir quelles solutions seraient envisageables.

Mairie : agrandir l'école en empiétant sur la crèche familiale a été envisagé mais pour l'instant il n'y a pas de solutions pour accueillir la crèche ailleurs. La possibilité d'installer une clim dans les dortoirs est en cours d'étude mais les élus présents n'en savent pas plus.

V. Hygiène et sécurité

- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été envoyé pour validation et le premier exercice « intrusion » a été fait le sur tout le groupe scolaire le 7 octobre. La veille l'exercice a été présenté de façon ludique aux enfants, il ne s'agit pas de les effrayer mais de mettre en place des réflexes qui pourraient être salutaires en cas d'intrusion.

- Exercice incendie a été fait le 21 septembre : tout s'est bien passé, l'évacuation s'est faite en moins de 5 minutes. Toutes les portes coupe-feu se sont fermées et l'alarme a été entendue par tous.

- Le parking sur les espaces interdits devant les accès à l'école : une sensibilisation a été faite lors des réunions de rentrée et à travers un mot collé dans les cahiers récemment. Les espaces devant les entrées de l'école ne sont pas des dépose-minute. Il n'y a pas de barrières à cet endroit et de très nombreux élèves empruntent ces trottoirs. La police municipale est intervenue à plusieurs reprises mais il est important que chacun respecte cette interdiction de stationner pour la sécurité de tous. Lors du dernier conseil M. Le Maire s'est engagé à étudier la possibilité de plots escamotables. Une barrière amovible n'est pas envisageable car le sol est en pente et la barrière pourrait chuter sur la voie publique.

FCPE : réaffirme le danger que représente le parking sur les espaces inappropriés et les tensions que cela génère tous les matins entre les parents. Un courrier dans ce sens a été envoyé en Mairie en début d'année.

Mairie : La pose d'un plot escamotable a été évoqué et est à l'étude. La police municipale effectue des passages aux heures d'entrée et de sortie pour sécuriser les abords comme pour chaque école.

- La Mairie a effectué dans toutes les écoles de Vigneux une visite de sécurité afin de s'assurer que les meubles et matériaux stockés dans les écoles et les classes correspondaient aux normes de sécurité. Dans notre école 2 petits « tapis-puzzle » de mousse ont été enlevés. Si l'équipe comprend la vigilance de la Mairie, elle aurait souhaité être informée du retrait de ces objets et pouvoir les récupérer pour un usage hors école.

Mairie : Mme Baillot estime que l'école a été avertie que ce contrôle allait être effectué dans les deux mois de la rentrée et que c'était aux enseignants d'enlever ces deux objets. Les deux tapis vont être remplacés par des tapis commandés sur le catalogue agréé.

-Sécurisation du fond de la cour de récréation : depuis 3 ans l'école subit des jets de débris depuis les fenêtres du bâtiment au fond de la cour de récréation ce qui justifie la sécurisation de cet espace par des barrières. L'école, la fédération de parents d'élèves et la Mairie ont engagé un certain nombre d'actions (courrier, plaintes, rencontres avec le syndic, recherche des plans de construction, passage quotidien de la voirie avant l'entrée des élèves...). La directrice a récupéré depuis un mois trois mégots et un gâteau tombés de ces fenêtres mais nous ne savons pas si le personnel de la Voirie ramasse plus de déchets. Quoiqu'il en soit, si les actions ont eu un effet, cela ne protège pas l'école de jets possibles et les solutions ne sont pas pérennes.

FCPE : Mme Derrien a transcrit par écrit toutes les actions menées depuis trois ans et a proposé plusieurs recours et que la copropriété soit dans l'obligation de trouver une solution pour que ces jets ne soient plus possibles. Le risque que cela peut représenter pour les enfants n'est pas acceptable. Elle propose de rencontrer avec la directrice et les responsables du service enfance, M. Ranvier, le juriste de la Mairie de Vigneux afin d'étudier ces recours.

Mairie : Mme Baillot réaffirme l'importance accordée à cette situation. Le service juridique n'a pas à ce jour de retour de l'architecte par rapport aux plans du bâtiment mais que la Mairie est actuellement en capacité d'entamer un recours auprès du syndic de la copropriété en attente de la décision du cabinet du Maire.

FCPE : Mme Derrien rappelle que les demandes auprès du cabinet d'architecte ont été formulées depuis plusieurs mois.

Mairie : M. Gomis propose d'organiser une rencontre avec M. Ranvier dès le retour des vacances d'automne.

VI. Calendrier des activités (Voir pièce jointe)

Les sorties sont de nouveau possibles mais sont toutes étudiées avec attention dans le cadre du protocole sanitaire mais également du plan vigipirate. A ce jour la GS de Mme Bouchet a fait une sortie à la bibliothèque municipale (exposition Kim Quash) ;

Les dates proposées dans le calendrier sont susceptibles d'être modifiées.

- Deux animateurs sportifs de la Ville interviendront en Grande Section en janvier pour animer avec les enseignants des séances de gymnastique.

- EMAP : les classes de GS de Claire et Françoise profiteront des savoir-faire artistiques des animateurs de l'Ecole Municipale d'Arts plastiques dans le cadre de projets.

- Sport à l'école : pour l'instant nous maintenons les courses d'orientation, les compétitions d'athlétisme et aussi les représentations de gymnastique par niveau. Nous pourrions faire appel aux parents pour encadrer des groupes d'élèves. Les intervenants extérieurs sont bien entendus soumis aux règles sanitaires : port du masque, désinfection des mains, respect de la distanciation et gestes barrières.

- Rencontre avec une championne de judo : en décembre les élèves de GS et MS auront le plaisir de rencontrer Shirine Boukli, de lui poser des questions et de participer à quelques activités au dojo de Vigneux-sur-Seine.

- L'école a inscrit tous les élèves à l'USEP, chaque classe participera à deux rencontres sportives (à Draveil). Les inscriptions ont été payées avec la coopérative scolaire.

VII. Bilan coopérative scolaire :

- Présentation du bilan 2020-2021 : Les entrées et sorties financières l'an dernier ont été équilibrées. Un livre par enfant a été offert à Noël ainsi que le spectacle de marionnettes. Toutes les dépenses correspondent à des projets pédagogiques de classe ou d'école (notamment le projet EDD des attirantails).

Cette année la coopérative scolaire a offert une inscription à l'USEP pour chaque enfant (3 euros par enfant) ce qui lui donne droit à deux rencontres sportives et une participation au coût du transport).

VIII. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur a été envoyé aux différents participants au conseil d'école en amont. Il est similaire à celui de l'an dernier car le règlement type départemental n'a pas été modifié cette année. Afin d'accompagner les familles dans son appropriation, la directrice proposera le mardi 16 novembre à 17h de répondre aux questions des parents qui le souhaitent.

Le projet d'école est voté à l'unanimité.

IX. Suivi des élèves fragiles

Les bilans du mois de septembre proposés aux élèves de Grande Section sur le temps des APC a permis aux enseignants d'identifier les points du programme à approfondir pour tous les élèves et les difficultés spécifiques de certains enfants, dans certains domaines d'apprentissage. Le travail différencié en classe permet de répondre pour tous les niveaux aux besoins de la majorité des enfants mais les APC permettent en petit groupe de travailler une compétence spécifique sur une période de 3 semaines. Tous les enfants peuvent être amenés à venir en APC pour les aider à dépasser une difficulté. Au mois de janvier, les APC seront utilisés pour proposer un accompagnement individualisé pour tous les GS pour aborder l'apprentissage de l'écriture cursive.

Les bilans de GS ont montré des progrès dans la majorité des compétences de langage et mathématiques. Mais le développement des compétences langagières reste une priorité.

-RASSED : une enseignante spécialisée en aide relationnelle accompagnera certains élèves de GS soit en classe soit en petit groupe afin de les aider à prendre confiance en eux, à développer leurs compétences d'attention, de mémorisation, leur posture d'élèves... Compétences essentielles pour apprendre.

-AESH : toutes les notifications ont été couvertes à ce jour par des heures AESH. Certaines AESH ne viennent que quelques heures par semaine dans notre école. Les difficultés rencontrées ces dernières semaines viennent du fait qu'il n'est pas prévu que les AESH soient remplacées en cas d'absence. Afin d'accueillir au maximum nos élèves, nous avons pu profiter de quelques heures des AESH de l'école élémentaire et nous remercions l'équipe élémentaire pour cette solidarité.

X. Projet d'école

Le projet d'école se décline en 4 pôles et les projets sont construits à partir des besoins identifiés pour notre école.

- le pôle « Ambition pour tous et excellence » porte sur le domaine « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » : l'objectif est de développer le vocabulaire des élèves, de l'enrichir par l'usage et l'échange. Maîtriser la langue orale est un des objectifs majeurs de l'école maternelle.

- Le pôle « Bien Être pour tous : élèves, enseignants, parents et tous les autres acteurs de la communauté éducative » : l'objectif est de développer chez nos élèves des compétences dans le domaine du Vivre Ensemble. Les jeunes enfants ont peu conscience de l'autre, ses envies, ses pensées, ils sont centrés sur leurs propres besoins. Notre rôle est de les accompagner dans cette construction de la relation à l'autre (le copain, le copain de classe, l'ami...) et de la relation aux autres au sein d'un groupe, dans le respect de chacun. Respecter autrui cela s'apprend, Jouer ensemble cela s'apprend, Vivre ensemble aussi. Cela se fera à partir **du projet Nounah**.

Dans le cadre d'un partenariat entre l'ARS et l'Education Nationale, **l'association Filigrane** proposera 3 rencontres avec les familles sur le **thème de la parentalité**. Un questionnaire a été distribué et il a fait l'objet de très nombreux retours. Une cinquantaine de familles sont intéressées pour participer à ces échanges. La première rencontre aura sûrement lieu le 20 novembre de 10h à 12h dans les locaux scolaires.

Les projets « **Génération 2024** » et « **Activités Physiques quotidiennes** » ont pour objectif de promouvoir le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants en leur donnant envie de multiplier les expériences. Dans ce cadre les classes ont eu des séances dans la cour de récréation pour s'approprier les différents jeux de cour. Les GS ont commencé à les mettre en place sur les temps de récréation. Les activités évolueront tout au long de l'année mais elles seront toujours facultatives.

Dans le cadre du projet « génération 2024 », les élèves découvriront toutes les structures sportives de Vigneux. C'est un projet de toutes les écoles maternelles en partenariat avec la Mairie.

-Le pôle « Cultures et citoyenneté responsable » : un projet de décoration de la cour de récréation par des œuvres élaborées par nos élèves sur le thème du sport et du mouvement seront réalisées sur panneaux de bois et fixés sur la grille séparant l'école maternelle et l'école primaire. Un appel à projet a été fait en Mairie pour financer les panneaux ;

Mairie : Mme Hollier pense que la réalisation des panneaux pourrait être prise en charge par le service technique.

-Le pôle « Equité et inclusion pour tous et pour chacun » : se former à l'accueil des enfants autistes, développer les espaces ressources et se former à la rédaction des Gevasco 1 ère demande à la charge des équipes.

-Trois appels à projets ont été adressés à la Mairie le 20 septembre 2021 pour obtenir du matériel ou de l'aide humaine afin de les mener à bien. Les trois documents ont été présentés au conseil d'école.

Mairie : les projets vont être étudiés mais ils dépendront du budget 2022. La réponse sera communiquée à l'école prochainement.

